

Rémunération du travail en élevage caprin laitier : variabilité et facteurs explicatifs

Une bonne rémunération du travail est l'objectif prioritaire de la plupart des éleveurs laitiers, avec la question implicite qui en découle : **que faire pour atteindre cet objectif ?**

- Quelle stratégie de **développement** (agrandissement, réduction des charges, valeur ajoutée...)?
- Quelle main-d'œuvre (couple, association, salariat ...)?
- Quels **investissements** et quel niveau **d'endettement**?
- Quel système de production (systèmes "autonomes", systèmes "déshydratés" ...)?
- ...



Les réponses à ces questions sont essentielles pour les éleveurs qui sont amenés à faire des choix qui les engagent pour un bon nombre d'années.

Les principaux déterminants du revenu du travail dans les exploitations caprines laitières sont : la productivité du travail, l'efficacité technico-économique, le niveau d'endettement. Mais quels sont leurs impacts respectifs sur le revenu ?

Ce document présente les principaux résultats d'une étude consacrée à cette problématique et qui s'appuie sur les données du RICA, des réseaux d'élevage et de l'appui technique.

Plus de 40 % des exploitations en dessous du SMIC

La valeur moyenne de revenu masque une grande disparité de situations (figure 1). Ainsi sur l'ensemble des exploitations caprines laitières (spécialisées ou non), 11,5 % avaient en 2004-2005 un revenu disponible par Unité de Main-d'œuvre (UMO) familiale négatif et 42,5 % un revenu inférieur à 10 000 € par UMO par an. La proportion d'exploitations dégagant plus de 30 000 € est faible puisqu'elle ne représente que 4 % des exploitations caprines laitières.

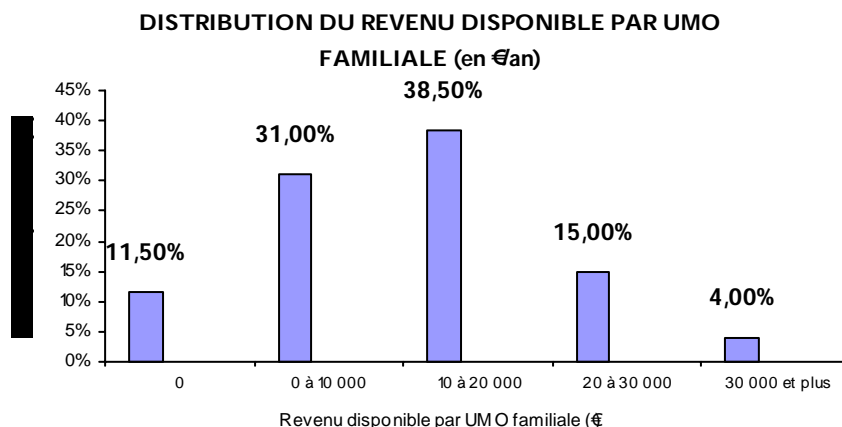
En comparaison, les exploitations bovines lait ayant moins de 10 000 € de revenu par UMO familiale représentent 26 % de l'ensemble des exploitations et 13 % dégagent plus de 30 000 € (Source RICA 2000-2001-2002).

Ces données moyennes masquent bien sûr de fortes variabilités qui concernent tous les systèmes. Et comme on le constate depuis de nombreuses années, la variabilité intra type du revenu disponible par UMO familiale est bien supérieure à la variabilité des moyennes entre types.

D'après une étude des CER Poitou-Charentes menée auprès de 350 exploitations caprines, cette variabilité des revenus va :

- de 1 à 4 en élevages spécialisés,
- de 1 à 4 en élevages caprins et cultures de vente,
- de 1 à 3 en élevages caprins et bovins viande.

Figure 1



Source : RICA 2004 - 2005 - traitement Institut de l'Elevage

Les facteurs explicatifs du revenu

Des charges déconnectées du niveau de produit peuvent conduire à un revenu négatif

Parmi ces exploitations qui représentent quand même près de 11.5 % de notre échantillon, on peut distinguer :

Deux tiers d'exploitations confrontées à de très lourdes charges (24 points de moins que la moyenne de leur type pour le ratio EBE sur produit brut total) sans rapport avec un niveau de produit très en dessous de la moyenne (48 % seulement de la moyenne de leur système de production). Cette situation renvoie soit à des exploitations qui débutent avec des investissements mais une production qui tarde à se mettre en place (montée en effectif, maîtrise technique), soit à des exploitations qui compte tenu de leurs dimensions structurelles ne sont pas viables.

Un tiers d'exploitations surendettées. Il faut espérer que cette situation est une situation transitoire pour des exploitations en phase d'installation.

Une faible dimension ou efficacité économique ou des charges de remboursement élevées limitent fortement la rémunération du travail (0 et 10 000 € par UMO familiale) dans plus de 30 % des exploitations.

Pour 30 % de ces exploitations, le faible niveau de revenu s'explique d'abord par des causes structurelles. Le niveau de revenu n'y atteint que 56 % du revenu moyen de leur système de production. Ce résultat est directement lié à leur dimension économique avec un produit qui ne représente que 61 % du produit moyen alors que l'efficacité et l'endettement sont dans la moyenne. Compte tenu de leur efficacité correcte, ces exploitations maîtrisent sans doute techniquement leur atelier mais sont de (trop) petite taille pour dégager un revenu correct.

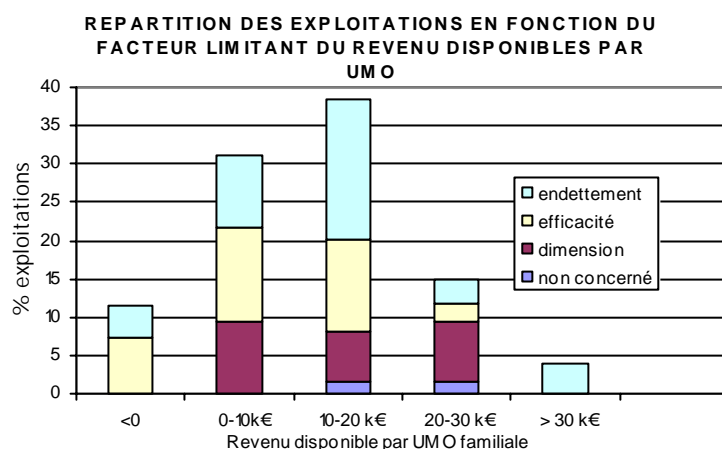
Pour 40% de ces exploitations, le faible niveau de revenu s'explique par une moindre efficacité (14 points de moins que la moyenne de leur type pour le ratio EBE sur produit brut total). Le niveau de revenu n'y atteint que 49% du revenu moyen du système de production pour un niveau de produit quasi équivalent et plutôt moins d'annuités. L'analyse des résultats des réseaux d'élevage et de l'appui technique dans la deuxième partie du document pointera plus précisément les marges de progrès de ce type d'exploitations.

Pour 30 % de ces exploitations, le faible niveau de revenu s'explique par un endettement plus élevé. Le niveau de revenu n'y atteint que 46 % du revenu moyen du système de production pour 9 points d'annuités en plus et pour un produit légèrement supérieur à la moyenne.

Cette situation renvoie soit à une phase transitoire d'investissement/agrandissement, soit à un suréquipement au regard de la dimension de l'exploitation.

Dans les tranches supérieures, les mêmes facteurs limitants sont parfois identifiables mais leurs effets ne sont pas comparables.

Figure 2



METHODOLOGIE

La méthode retenue pour cerner l'origine des variations individuelles du revenu disponible par UMO familiale est celle utilisée dans le cadre de l'étude "rémunération du travail en élevage laitier : variabilité et facteurs explicatifs" menée en septembre 2005.

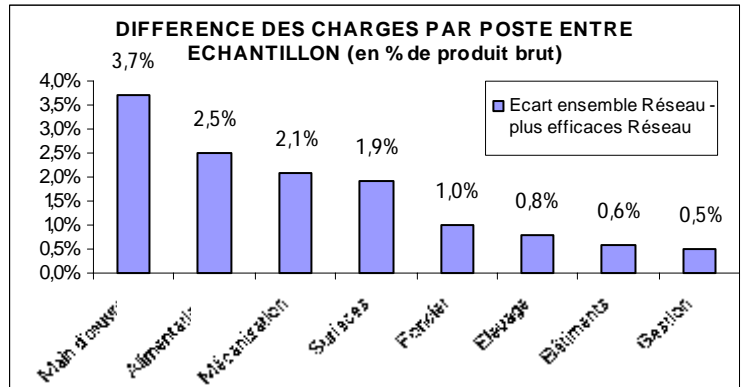
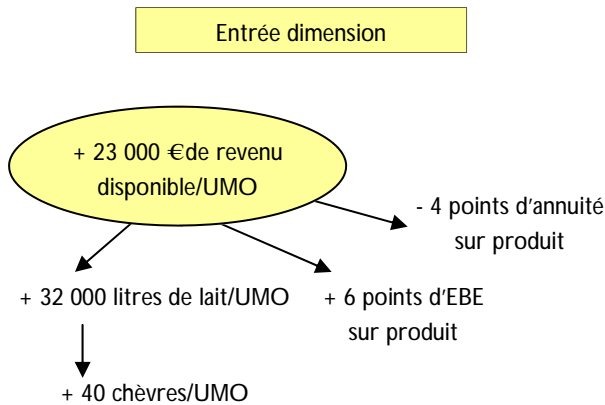
Cette méthode consiste, au sein de chaque type de système, à positionner les performances de chaque exploitation par rapport au profil moyen dans le même système de production.

Le revenu disponible par UMO familiale est mis en équation de façon à faire apparaître les différents facteurs explicatifs que l'on cherche à étudier.

$$\text{Revenu disponible par UMO familiale} = \text{Produit brut (PB) par UMO familiale} \times (\text{EBE/PB} - \text{annuités/PB})$$

Analyse des données des réseaux d'élevage

Comparaison du meilleur quart avec l'ensemble de l'échantillon

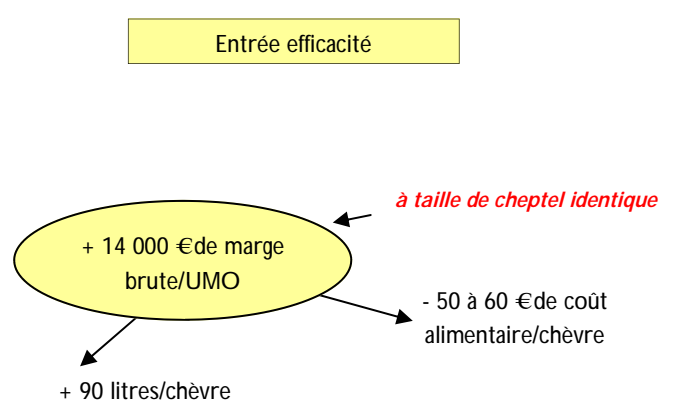
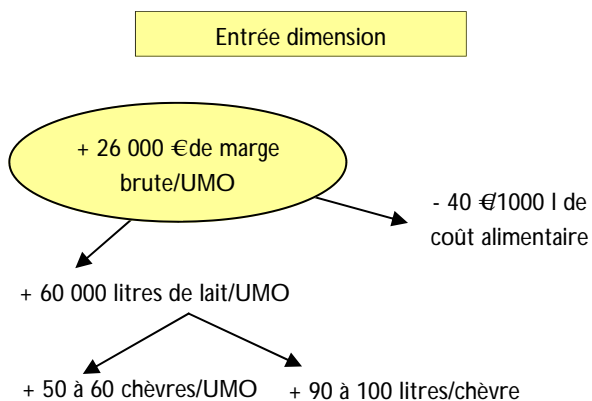


Quelques repères utilisés dans le cadre des réseaux d'élevage

- EBE sur produit brut Sans main-d'œuvre salariée, viser plus de 35 %
Avec main-d'œuvre salariée, viser plus de 30 %
- Annuités sur produit brut Au-delà de 20 % d'annuités, il semble difficile de dégager plus de 15 000 € de revenu disponible par UMO familiale.

Analyse des données d'appui technique

Comparaison du meilleur quart avec l'ensemble de l'échantillon



Quelques repères utilisés dans le cadre de l'appui technique

- Produire au moins 650 litres en pâturage, 750 litres en système "stocks fourragers" et 850 litres en système "déshydratés".
- Au-delà de 300 € de charges opérationnelles aux 1 000 litres. et/ou en dessous 500 € de produit aux 1 000 litres, il est difficile de dégager une marge correcte.

Comparaison avec les exploitations « bovins lait »

Environ 30 % de revenu en moins par UMO en moyenne

Que l'on analyse les données du RICA ou les données des réseaux d'élevage, les élevages caprins laitiers spécialisés dégagent en moyenne 30 % de revenu disponible par UMO familiale en moins que les élevages bovins lait.

Au-delà de ces données moyennes en élevage laitier caprin, il y a surtout davantage d'élevages qui rémunèrent la main-d'œuvre familiale en dessous du SMIC qu'en élevage « bovins lait », près de 43 % contre 26 %.

Des exploitations un peu plus petites

D'après le RICA, les élevages laitiers caprins sont de plus petite dimension économique avec 13 % de produit en moins par UMO familiale. En Centre Ouest, les niveaux de produit sont quasi identiques entre les deux filières.

Plutôt moins efficaces

D'après les données des réseaux d'élevage, les exploitations laitières caprines sont en moyenne moins efficaces que les exploitations bovins lait avec 4 points de moins pour le ratio "EBE sur produit brut". L'obtention d'un niveau de dimension économique équivalent à celui des élevages bovins lait entraîne souvent la mise en œuvre d'équipements et de pratiques pour se simplifier le travail qui pèsent tant sur les charges que sur le niveau des annuités.

Des charges opérationnelles qui pèsent plus lourd

La part relative des différents postes de charges entre bovins lait et caprins est très différente avec une prépondérance des charges opérationnelles et en particulier de l'alimentation pour les caprins.

Un niveau d'annuités similaire

Figure 4 :
Part relative des différents postes de charges en élevage spécialisé « bovins lait »

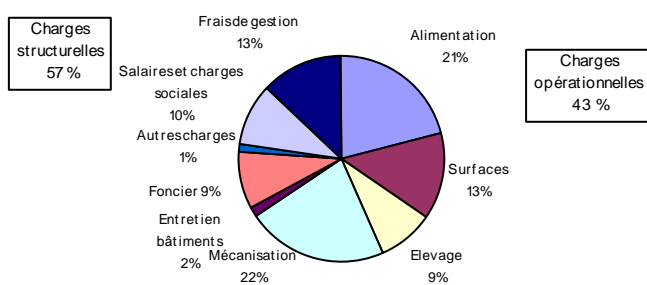
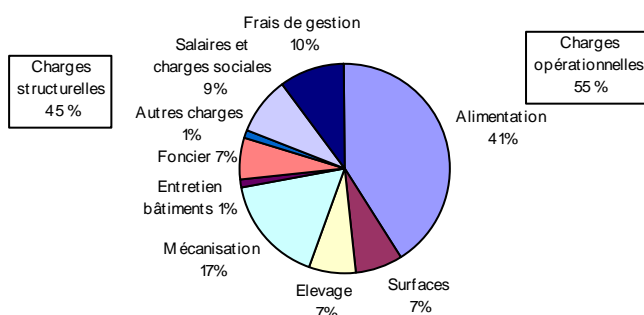


Figure 5 :
Part relative des différents postes de charges en élevage spécialisé « caprins »



Source : RICA 2004 - 2005 - traitement Institut de l'Elevage

En conclusion,

Une action ciblée auprès de la classe des moins de 10 000 €

Les élevages laitiers caprins rémunérant leur main-d'œuvre en dessous du SMIC représentent plus de 40 % de l'ensemble des élevages, il semble donc essentiel de mener des actions en direction de ces exploitations avec deux axes de travail :

- L'augmentation de la dimension économique pour certaines d'entre elles à travers l'attribution de litrage supplémentaire sans toutefois déstabiliser l'équilibre de l'exploitation et l'amélioration des performances animales.
- L'amélioration de l'efficacité économique pour la plupart en maîtrisant à la fois mieux les performances du troupeau et la conduite de l'alimentation.

Renforcer et surtout élargir l'appui technique

Compte tenu de la variabilité des résultats, il semble essentiel de proposer un diagnostic technico-économique et un accompagnement à un plus grand nombre d'éleveurs en passant par exemple par les entreprises de collecte. Une attention particulière devra être portée aux élevages en création et en accroissement de troupeau.

Pour mener à bien ce travail, des "morceaux" de référentiels existent dans différentes régions et sont à étoffer. Des formations sont sans doute également à mettre en place auprès des techniciens qui ne sont pas forcément tous des spécialistes de la production caprine, en particulier dans les "petits départements caprins". Une action d'envergure nationale pourrait être envisagée.

Mettre au point des systèmes plus " efficaces " pour les grandes structures

Le développement de structures associatives et de systèmes alimentaires plus économes tout en restant "gérables" en terme de temps de travail sont des pistes à creuser.